

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

#### Décision du 19 janvier 2009 portant nomination au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des personnels scientifiques de laboratoire

NOR : SJSM0930044S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la loi n° 96-1093 du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire ;  
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2007-953 du 15 mai 2007 relatif aux commissions administratives paritaires ;  
Vu le décret n° 2007-671 du 2 mai 2007 modifiant le décret n° 98-385 du 18 mai 1998 portant statut particulier des personnels scientifiques de laboratoire de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;  
Vu l'arrêté du 7 octobre 1998 modifié portant création de commissions administratives paritaires à l'Agence du médicament ;  
Vu l'arrêté du 10 septembre 2008 modifiant l'arrêté du 7 octobre 1998 portant création de commissions administratives paritaires à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;  
Vu l'arrêté du 19 septembre 2008 portant prorogation du mandat des membres au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des scientifiques de laboratoire ;  
Vu les résultats des élections du 16 décembre 2008,

Décide :

article 1<sup>er</sup>

La commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des personnels scientifiques de laboratoire est composée comme suit :

#### Représentants de l'administration

##### *Membres titulaires*

M. Jean MARIMBERT, président-directeur général ;  
Mme Marie-Hélène TISSIER, directrice des laboratoires et des contrôles ;  
M. Jean-Claude GHISLAIN, directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux ;  
M. Pierre Antoine BONNET, directeur scientifique du site de Montpellier-Vendargues ;  
Mme Murielle BERGES, directrice des ressources humaines.

##### *Membres suppléants*

M. Michel POT, secrétaire général ;  
M. Laurent LEMPEREUR, directeur scientifique du site de Lyon ;  
M. Gérard BERTHIER, adjoint au directeur de la direction de l'évaluation des dispositifs médicaux ;  
Mme Laurence MOUILLOT, directrice scientifique du site de Saint-Denis ;  
Mme Marie-Laure BEAUDY, direction des ressources humaines.

#### Représentants du personnel

##### *Membres titulaires*

Pour le grade de directeur de laboratoire

Mme Nicole GRABY.

Pour le grade de chef de laboratoire 1<sup>re</sup> classe

M. Xavier CHENIVESSE ;  
Mme Monique PARES.

Pour le grade de chef de laboratoire 2<sup>e</sup> classe

M. Jacques VINCENT ;  
M. Jean-Claude ARGOUD.

Pour le grade d'assistant

Mme Lina SCOTTO DI PERTA.

*Membres suppléants*

Pour le grade de directeur de laboratoire

Mme Jacqueline DAYAN.

Pour le grade de chef de laboratoire 1<sup>re</sup> classe

Mme Jeannine SAUSSOL ;  
Mme Stéphanie ALBAREDE.

Pour le grade de chef de laboratoire 2<sup>e</sup> classe

Mme Evelyne VOIRET ;  
M. Christian PITOT-BELIN.

Pour le grade d'assistant

Mme Michèle PLANA.

Article 2

Le mandat des membres de la commission administrative paritaire prendra fin le 13 avril 2012.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 19 janvier 2009.

*Le directeur général,*

J. MARIMBERT